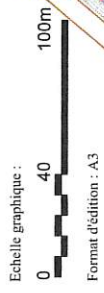




GÉOMÈTRES-EXPERTS
 CONSEILLER VALONNÈSE D'ARTS ET MÉTIERS

ZR 7
 M. AUGER François



Département de la Charente-Maritime
 Commune de Saint Jean d'Angély
 Propriété de la C.D.C. des Vals de Saintonge
 et de la Commune de Saint Jean d'Angély

Lieudit : " Plantis Tesseron "
 Cadastre : Section ZR n° 101, 100, 3, 5, 6 et 42
PROJET DE DIVISION
 Echelle : 1 / 2000

LEGENDE

	Limite
	Division parcellaire
	Borne existante
	Borne à planter
	Application cadastrale ne valant en aucun cas limite de propriété, pour être définitive la limite doit faire l'objet d'un bornage contradictoire par le Géomètre-Expert.
	Bord Chaussée
	Talus

Ilot théorique (Chausson) : 74 204 m²
 dont 2395 m² d'accès et 71809 m² de parcelle

1318 m²

4743 m²

369 m²

ZR 6

ZR 5

53 m²

863 m²

31 m²

1078 m²

ZR 3

ZR-101

50 466 m²

ZR-100

Communauté de Communes des Vals de Saintonge

Communauté de Communes des Vals de Saintonge

Commune de Saint Jean d'Angély



SYNERGÉO
 Thierry GILLOOTS - Stéphane MARCHYLLIE - Erick MECHAIN - Géomètres-Experts
 Sandrine BAULAND - Urbaniste
 3 Boulevard Jacques Caillaud - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
 Tel : 05 46 32 13 50 - Fax : 05 46 32 53 84
 email : sjean@syner-geo.fr

Dossier : J19246
 Réf : Projet de division-19246.dwg
 Date : 05/12/2019